



Parcours usager: loueur en meublé non professionnel

1. Création d'activité
2. Modification ou cessation de l'activité

Rappels - Loueur en meublé non professionnel (LMNP)

Création d'activité : les LMNP doivent **obligatoirement** réaliser leur formalité de création sur le site du guichet des formalités des entreprises (GFE).


Modification et de cessation d'activité : dans le cadre de la procédure temporaire de continuité, la DGFIP est compétente pour traiter les formalités de modification et de cessation d'activité des LMNP. Le formulaire P2P4i accompagné de la copie de la carte d'identité doit être envoyé par courriel à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) à l'adresse suivante : guichet-formalites@dgfip.finances.gouv.fr . La messagerie de la DGFIP permet uniquement le dépôt de formalités, elle ne peut pas être utilisée pour dialoguer avec l'administration fiscale.

Qui est compétent pour traiter une adjonction d'activité de LMNP ? : la DGFIP est compétente pour traiter les formalités de modification ayant pour objet une adjonction d'activité, **si la nature de la nouvelle activité créée est de sa compétence.**

Par exemple, la DGFIP est compétente pour traiter la formalité d'un menuisier qui souhaite ajouter à son activité artisanale, une activité de LMNP. Pour un LMNP qui souhaite ajouter une activité d'architecte, le traitement de la formalité d'adjonction de l'activité d'architecte est de la compétence de l'URSSAF. Il convient alors de retourner la formalité au déclarant et de l'orienter vers le GFE.

Bienvenue sur le site des formalités d'entreprises !

Ce site vous fournira toutes les informations utiles pour préparer la déclaration de vos formalités en toute sérénité. Au fil des rubriques dans le menu **S'informer**, vous découvrirez les différentes étapes à suivre, les éléments qui vous seront demandés et les coordonnées des contacts qui pourront vous assister dans votre démarche. Toutes ces informations sont en libre accès, sans nécessité de création de compte.

Quand vous serez prêt à réaliser vos formalités, cliquez sur [Déclarer](#). Il vous sera alors demandé de créer un compte pour vous identifier et accéder à l'environnement sécurisé de dépôt mis en place par l'INPI. 

Une fois vos formalités déclarées, vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande en cliquant sur [Suivre](#) pour accéder à votre espace personnalisé.

Bonne navigation, laissez-vous guider !

Le déclarant se connecte au GFE et clique sur « déclarer »


Puis se connecte à l'aide de ses identifiants

Un accès simple à nos services en ligne.

VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?
CONNECTEZ-VOUS AVEC **FRANCECONNECT**

Accéder au service avec
FranceConnect


FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FRANCECONNECT+ EST LA VERSION DE FRANCECONNECT QUI UTILISE UNE AUTHENTIFICATION FORTE POUR LES DÉMARCHES DE MODIFICATIONS OU CESSATIONS D'ENTREPRISES

FranceConnect+ est la version de FranceConnect qui vous accompagne dans



Un identifiant et un mot de passe uniques pour tous vos espaces clients INPI

Première visite ? Créez-vous un compte

OU

COMMENCER UNE NOUVELLE E-PROCEDURE

Identifiant Client : XXXXXXXXXXXX

Bienvenue Madame Caroline, vous êtes sur le portail d'accès aux procédures de l'INPI.

Sélectionnez la procédure correspondant à l'opération que vous souhaitez réaliser.

ENTREPRISES	MARQUES	BREVETS	DESSINS & MODÈLES	AUTRES
Déposer une formalité d'entreprise	Référentiel Marques	Déposer, gérer, enregistrer son brevet	Référentiel Dessins et Modèles	
Suivre l'avancement d'une formalité d'entreprise	Déposer, gérer, enregistrer sa marque française (nouvelle loi)	Payer les annuités d'un brevet		
Déposer des comptes annuels	Déposer, gérer, enregistrer sa marque française	Former, intervenir dans une opposition		
Suivre l'avancement du dépôt de comptes annuels	Accéder au portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance			
	Renouveler sa marque			

Pour effectuer une formalité, le déclarant doit cliquer sur « déposer une formalité d'entreprise »

1. Création d'activité

Le parcours est automatisé : le déclarant saisit et valide sa formalité sur le GFE

Pour déposer une formalité de création, cliquer sur « créer une entreprise »

Initialisation de la formalité

Vous pouvez à partir de cette page :

- Créer votre nouvelle entreprise à l'aide du bouton « Créer une entreprise » ou reprendre un brouillon de votre formalité à l'aide du lien « Reprendre le brouillon ».
- Modifier / cesser votre entreprise déjà existante en retrouvant votre entreprise à partir de son numéro SIREN. Vous aurez ainsi accès aux informations la concernant inscrites au Registre National des Entreprises.
- Déposer vos comptes annuels, en fournissant votre numéro SIREN, afin d'éviter de ressaisir des informations sur votre entreprise.

Création d'entreprise	Modification ou cessation d'entreprise	Dépôt de comptes annuels
<p>Créer une entreprise</p>	<p>Rechercher une entreprise pour la modifier ou la cesser</p> <p>Siren</p>	<p>Recherchez une entreprise pour déposer des comptes annuels</p> <p>Siren</p>

Requin d'aide ?

1. Création d'activité

Le formulaire s'adapte à la situation du déclarant et aux réponses données.

Les champs ci-dessous sont à compléter :

Nouvelle formalité

Création de l'entreprise
Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.
Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :

Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? *

Oui Non

S'agit-il de l'extension d'une entreprise étrangère ? *

Oui Non

S'agit-il d'une entreprise agricole ? *

Oui Non

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? *

Oui Non

CONTINUER

Le guichet signale les champs obligatoires par une étoile

Des tutoriels vidéo présentent les étapes de la déclaration pas-à-pas

Des bulles d'aide donnent la définition des termes juridiques

1. Création d'activité

Le déclarant doit nommer son dossier pour accéder aux étapes suivantes. Un récapitulatif des informations d'identification est présenté. Le déclarant peut suivre sa saisie sur son fil d'Ariane, présenté sur la gauche de son écran. Il peut revenir en arrière à tout moment.

Nom de dossier *
XXXXXX

Nature de la création

Forme de l'entreprise souhaitée ⓘ
Entrepreneur individuel

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? ⓘ
Non

S'agit-il d'une entreprise agricole ? ⓘ
Non

S'agit-il de l'extension d'une entreprise étrangère ? ⓘ
Non

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? ⓘ
Non

Les informations générales de l'entrepreneur (identité, adresse, volet social) sont à compléter pour poursuivre la création.

Entrepreneur

Prénom 1 *
Prénom 2

Nom de naissance *
Genre *

Titre
Nom d'usage

Pseudonyme
Date de naissance *
|| / mm / aaaa

Pays de naissance *
Nationalité *

Situation matrimoniale *
Entrepreneur bénéficiant du statut de non sédentaire ?

Adresse de l'entrepreneur

Pays *
Complément de localisation

Contact de l'entrepreneur

Adresse email
Téléphone *
+33

Volet social de l'entrepreneur ⓘ

Numéro de sécurité sociale
Activité antérieure *
 Oui Non

Organisme d'assurance maladie *
Dépôt d'une demande d'ACRE * ⓘ
 Oui Non

Exercice d'une activité simultanée * ⓘ
 Oui Non

Affiliation PAM biologiste ⓘ
 Oui Non

Affiliation PAM pharmacien ⓘ
 Oui Non

0 / 8

ÉTAPE SUIVANTE

1. Création d'activité

Le déclarant doit obligatoirement répondre oui à une des questions relatives à l'adresse de l'entreprise. Il ne peut pas répondre non aux trois questions.

Identité de l'entreprise

- Entrepreneur
- Entreprise**
- Contrat d'appui
- Composition
- Insaisissabilité
- Établissements
- Options fiscales
- Pièces jointes
- Récapitulatif

Nom de dossier *
xxxxxx

Adresse de l'entreprise

L'entrepreneur souhaite-t-il fixer l'adresse de son entreprise à son domicile personnel ? *
 Oui Non

L'entrepreneur souhaite-t-il associer l'adresse de son entreprise à son établissement ? *
 Oui Non

Le déclarant a-t-il recours à une société de domiciliation ? * ⓘ
 Oui Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 1 / 8 ÉTAPE SUIVANTE

La déclaration du contrat d'appui est un champ bloquant. Un LMNP doit répondre par la négative.

Identité de l'entreprise

- Entrepreneur
- Entreprise
- Contrat d'appui**
- Composition
- Insaisissabilité
- Établissements
- Options fiscales
- Pièces jointes
- Récapitulatif

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.
Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.

Nom de dossier *
xxxxxx

Déclaration du contrat d'appui

Un contrat d'appui a-t-il été conclu ? * ⓘ
 Oui Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 2 / 8 ÉTAPE SUIVANTE

1. Création d'activité

Le déclarant doit ensuite renseigner la composition de l'établissement et peut ajouter, s'il le souhaite, un pouvoir.

The screenshot displays a web interface for creating an activity. On the left, a vertical navigation menu lists several steps: 'Identité de l'entreprise' (checked), 'Composition' (highlighted in blue), 'Insaisissabilité', 'Établissements', 'Options fiscales', 'Pièces jointes', and 'Récapitulatif'. The main content area is titled 'Nom de dossier *' with a text input field containing 'xxxxxx'. Below this, the heading reads 'Liste des personnes ayant le pouvoir d'engager l'établissement (personne différente de l'entrepreneur) et des indivisaires'. A button labeled 'Ajouter un pouvoir' is circled in green. Underneath, there is a section for 'Actions sur sélection (0) :' with a trash icon and the text 'Supprimer'. A message states 'Aucun pouvoir n'a encore été défini'. At the bottom, there are three buttons: 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE', '3 / 8', and 'ÉTAPE SUIVANTE', with a hand cursor pointing to the 'ÉTAPE SUIVANTE' button.

1. Création d'activité

Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.

Identité de l'entreprise ✓

Composition ✓

Insaissabilité ...

[Résidence principale](#)

Autres résidences

Établissements

Options fiscales

Pièces jointes

Récapitulatif

Nom de dossier *

XXXXXX

Insaissabilité ^

Par défaut, la résidence principale de l'entrepreneur est insaisissable. L'entrepreneur souhaite t'il renoncer à cette insaisissabilité ? * ⓘ

Oui Non

Les champs concernant l'insaisissabilité sont ensuite à compléter selon le choix du déclarant (pour les résidences secondaires, non obligatoire).

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

4 / 8

ÉTAPE SUIVANTE



Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.

Identité de l'entreprise ✓

Composition ✓

Insaissabilité ...

Résidence principale

[Autres résidences](#)

Établissements

Options fiscales

Pièces jointes

Récapitulatif

Nom de dossier *

XXXXXX

Liste des insaisissabilités sur les résidences secondaires

Rechercher 🔍

[Déclarer l'insaisissabilité d'une résidence secondaire](#)

Il n'y a aucune déclaration d'insaisissabilité de résidences secondaires

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

4 / 8

ÉTAPE SUIVANTE



1. Création d'activité

Le déclarant doit ensuite remplir les informations générales de l'établissement

The screenshot shows a sidebar on the left with a navigation menu. The 'Établissements' section is active, with 'Informations générales' selected. The main content area displays the following fields:

- Nom de dossier ***: A text input field containing 'XXXXXX'.
- Description de l'établissement**: A section header with an upward arrow.
- Cet établissement est-il l'établissement principal ? ***: Radio buttons for 'Oui' (selected) and 'Non'.
- Enseigne ⓘ**: A text input field containing 'XXXX'.
- Nom commercial ⓘ**: A text input field containing 'XXXX'.

The screenshot shows the 'Adresse de l'établissement' section. A green arrow points from the 'Adresse' field to the explanatory text on the right. The 'Effectif salarié' section is also visible below.

Adresse de l'établissement

Sélectionner une adresse déjà saisie : 8 RUE des Champs Elysees 38100 Grenoble FRANCE

Pays *: FRANCE

Adresse *: 8 RUE des Champs Elysees 38100 Grenoble

Complément de localisation

Effectif salarié

Présence de salariés dans l'établissement *
 Oui Non

Emploie son (ou ses) premier(s) salarié(s) *
 Oui Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 5 / 8 ÉTAPE SUIVANTE

L'adresse de l'établissement doit être celle du lieu de situation de l'immeuble mis en location.

1. Création d'activité

Le déclarant doit définir son activité

The screenshot shows the 'Établissements' section of a software interface. On the left, a navigation menu lists various sections: 'Identité de l'entreprise', 'Composition', 'Insaisissabilité', 'Établissements' (highlighted), 'Informations générales', 'Activités', 'Nom de domaine internet', 'Options fiscales', 'Pièces jointes', and 'Récapitulatif'. The main content area displays the 'Nom de dossier' as 'XXXXXX' and the 'Établissement XXXX' address as 'AV DES CHAMPS ELYSÉES - 75008 PARIS'. Below this, the 'Liste des activités de l'établissement' is shown, with a button labeled 'Ajouter une activité' highlighted by a green arrow. There are also options for 'Actions sur sélection (0)' and 'Supprimer'. A note at the bottom states: 'S'il n'y a plus d'activité dans un établissement, cela nécessite la fermeture de cet établissement. Si cet établissement est l'établissement principal, cela nécessite la sélection d'un nouvel établissement principal.'

Étape 1 : bloc description de l'activité à compléter

The screenshot shows the 'Description de l'activité' form. The 'Nom de dossier' is 'XXXXXX'. The 'Activité non définie' section is visible. The 'Description de l'activité' section contains the following fields:

- Activité principale pour l'établissement ***: Oui, Non
- Date de début de l'activité ***: 02 / 01 / 2023
- Exercice de l'activité ***: Permanente, Saisonnière
- Activité non sédentaire ***: Oui, Non
- Activité dans le prolongement d'une activité agricole ***: Oui, Non

1. Création d'activité

Étape 2 : définition de l'activité en 4 étapes

Le déclarant **doit identifier sa catégorisation d'activité** sur le guichet en sélectionnant :

Catégorisation 1 : Activités de services

Catégorisation 2 : Location

Catégorisation 3 : Location de biens immobiliers

Catégorisation 4 : Loueur en meublé non professionnel

Description détaillée * ⓘ

LMNP

Si vous souhaitez de l'aide pour identifier la catégorisation de votre activité, vous pouvez faire appel au chatbot.

Catégorisation 1 de l'activité * ⓘ

Activités de services

Catégorisation 2 de l'activité *

Location

Catégorisation 3 de l'activité *

Location de biens immobiliers

Catégorisation 4 de l'activité *

Loueur en meublé non professionnel

Vous déclarez une activité de forme Gestion de biens.
La formalité n'a pas d'organisme de validation.
Si vous n'êtes pas d'accord avec cette forme d'activité, vous pouvez adapter la catégorisation de l'activité en question pour la faire correspondre au mieux avec la description détaillée de votre activité.

Artiste / Auteur * ⓘ

Oui Non

Marin professionnel ⓘ

Oui Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 5 / 8 ÉTAPE SUIVANTE

1. Création d'activité

Les options fiscales : le déclarant doit sélectionner ses options fiscales

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.
Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.

Nom de dossier *
LMNP-parcours declarant

Options fiscales

Régime d'imposition des bénéfices *
Réal simplifié BIC

Régime d'imposition de la TVA *
Réal simplifié TVA

Assujettissement à la TVA en cas d'opérations imposables sur option *
 Oui Non

Option pour le dépôt de déclarations trimestrielles, si TVA inférieure à 4000€/an *
 Oui Non

Date de clôture de l'exercice comptable
31 Décembre

Sélection de son régime d'imposition des bénéfices

Options fiscales

Régime d'imposition des bénéfices *

~~Réal simplifié BIC~~

Micro BIC

Réal simplifié BIC

Réal normal BIC

Option pour l'impôt sur les sociétés

Sélection de son régime TVA

Régime d'imposition de la TVA *

~~Réal simplifié TVA~~

Franchise en base TVA

Réal simplifié TVA

Réal normal TVA

Mini réel TVA

Si le déclarant n'est pas dans le champ de la TVA, il devrait choisir le régime de la « Franchise en base ». Ce champ est bloquant.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

6 / 8

VALIDER LES
INFORMATIONS



1. Création d'activité

Le déclarant finalise sa formalité en rattachant les justificatifs déterminés automatiquement par le guichet en fonction des éléments saisis. La pièce d'identité est une pièce jointe obligatoire.

Identité de l'entreprise

Justificatif d'identité (recto/verso) avec mention manuscrite d'attestation sur l'honneur de conformité à l'original, daté et signé *

Sélectionner un type de pièce *

Copie de la carte nationale d'identité

Copie de la carte nationale d'identité

Copie du passeport en cours de validité

OU

Sélectionnez un fichier

Attestation de renonciation à la protection du patrimoine personnel

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 7 / 8 VALIDER LES PIÈCES JOINTES Besoin d'aide ?

Le déclarant a ensuite accès à un récapitulatif de sa formalité et doit valider son dossier.

Nom de dossier *

xxxxxx

Récapitulatif ⓘ

Nature de la création Cacher le détail ^

S'agit-il de l'extension d'une entreprise étrangère ?	Non
L'entrepreneur souhaite-t-il bénéficier du statut de microentrepreneur ?	Non
S'agit il d'une entreprise agricole ?	Non
Forme de l'entreprise souhaitée	Entrepreneur individuel

ÉTAPE PRÉCÉDENTE 8 / 8 VALIDER LE DOSSIER Besoin d'aide ?

1. Création d'activité

Le déclarant accède à un résumé des informations saisies : une synthèse au format PDF téléchargeable

Dans tous les cas le déclarant doit signer sa formalité

The screenshot displays a user interface for business creation. On the left, a vertical progress bar titled 'Historique' shows five steps: 'Reçu par le Guichet unique' (checked), 'En attente de signature' (selected), 'En attente de paiement', 'En attente de validation par INSEE', and 'État final'. Below the progress bar are three buttons: 'SIGNER LA FORMALITÉ' (with a hand cursor icon), 'SUPPRIMER MA FORMALITÉ', and 'REVENIR À MON'. The main content area features a summary card for 'Paul Dupont' with details: '16/02/2023 - Création d'une entreprise individuelle', 'Montant : 0,00 €', and 'J00011093952'. A green circle highlights a 'Synthèse PDF' button with a download icon. Below this is an 'Entreprise' section with details: 'Dénomination: Paul Dupont', 'Siren: En cours d'attribution', 'Début d'activité: 02/01/2023', 'Forme Juridique: Entrepreneur individuel', and 'Département de l'entreprise (siège social pour une personne morale): 75 - Paris'. A small chatbot icon is visible in the bottom right corner with the text 'Besoin d'aide?'.

1. Création d'activité

Lors de la signature, Il doit également cocher la case confirmant que les données saisies sont exactes. Le PDF de synthèse est à nouveau téléchargeable à ce stade.

Signature

Conformément aux dispositions de l'article R.123-5 du code de commerce, pour la transmission des dossiers de création d'entreprise, des déclarations prévues à l'article L. 526-7 ou des demandes d'autorisation, est autorisée, y compris pour les demandes d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, une signature électronique simple dans les conditions prévues par le règlement (UE) n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

16/02/2023

 Document_de_Synthese_J00011093952_v1.pdf


1081 Ko

 Télécharger la synthèse

Je confirme que les informations de la formalité sont exactes.

Attention : Une fois la formalité signée, vous ne pourrez plus revenir en arrière.

SIGNER LA DEMANDE DE CRÉATION

 Besoin d'aide ?

Une fois signée, la formalité est adressée automatiquement à l'INSEE

2. Modification ou cessation d'une activité

Pour modifier ou cesser son activité de LMNP, le déclarant doit se connecter au GFE (cf diapo 3) puis il doit cliquer sur « déposer une formalité de modification ou cessation d'entreprise (sur Guichet entreprise) »



2. Modification ou cessation d'une activité

Le déclarant sélectionne ensuite le formulaire qui correspond à sa situation: dans le cadre d'une modification ou d'une cessation d'un LMNP, le déclarant doit remplir le formulaire P2P4i.

Modifier une entreprise

Vous pouvez à tout moment effectuer une formalité liée à la modification de votre entreprise sur guichet-entreprises.fr en vue de mettre à jour les informations relatives à votre entreprise auprès de tous les organismes compétents (impôts, Urssaf, Insee, registres publics, etc.). Attention, ces modifications doivent être déclarées dans le mois suivant la date où elles sont intervenues. En fonction de la formalité que vous souhaitez effectuer, vous serez automatiquement redirigé vers le Guichet unique opéré par l'INPI. Il vous sera alors demandé de créer un compte pour vous identifier et accéder à l'environnement sécurisé de dépôt mis en place par l'INPI :

> [Plus d'informations sur les formalités de modification](#)

Liste des formalités de modification disponibles :

Personnes physiques (entrepreneurs individuels) :

- Modification de mon entreprise (identité, établissement, activité, transfert, cessation partielle d'activité, cessation définitive temporaire) - toute activité
- Modification de mon entreprise (identité, établissement, activité, transfert, cessation partielle d'activité, cessation définitive temporaire) - commerçant
- Déclaration de transfert de l'entreprise, de transfert d'un établissement, d'ouverture d'un nouvel établissement ou de décès de l'exploitant avec poursuite d'exploitation ou demande de maintien provisoire au sein du registre d'immatriculation pour une entreprise individuelle - hors commerçants (formulaires P2 CM, P2 Agricole, AC2)
- Déclaration de modification pour les loueurs de locaux nus commerciaux ou professionnels ayant opté pour la TVA et dont les loyers entrent dans la catégorie des revenus fonciers (formulaire P2CM)
- Déclaration de modification d'une activité exercée par un particulier producteur d'énergie photovoltaïque, loueur de meublé non professionnel (LMNP) non inscrit au RCS, loueur de biens meubles non inscrit au RCS, loueur de garages, quirataire de navires (formulaire P2P4i)
- Déclaration de modification pour un vendeur à domicile
- Déclaration de modification pour un collaborateur occasionnel du service public (COSP)
- Déclaration de modification pour un médecin remplaçant ayant opté pour le dispositif simplifié (RSPM)

Personnes morales (sociétés, GIE, EPIC, associations immatriculées au RCS) :

- Déclaration de modification d'une société (dont dissolution)
- Déclaration de modification d'une personne morale agricole (formulaires M2 et M3 agricoles)
- Déclaration de transfert d'établissement, d'ouverture d'un nouvel établissement, de modification de la forme juridique, de modification relative aux dirigeants et aux associés, de dissolution ou de cessation d'activité (sans disparition de la personne morale) d'une société (formulaires M2 et M3)

2. Modification ou cessation d'une activité

Cesser une entreprise

Vous avez la possibilité de mettre fin à votre activité et ainsi de radier votre entreprise en mettant à jour ce changement auprès de tous les organismes compétents (impôts, Urssaf, Insee, registres publics, etc.). Attention, cette formalité doit être déclarée dans le mois suivant la date à laquelle elle est intervenue. En fonction de la formalité que vous souhaitez effectuer, vous serez automatiquement redirigé vers le Guichet unique opéré par l'INPI. Il vous sera alors demandé de créer un compte pour vous identifier et accéder à l'environnement sécurisé de dépôt mis en place par l'INPI :

Liste des formalités de cessation disponibles :

Personnes physiques (entrepreneurs individuels) :

- Déclaration de cessation totale d'activité définitive pour une entreprise individuelle (dont décès sans poursuite de l'exploitation) - toute activité
- Déclaration de cessation totale d'activité définitive pour une entreprise individuelle (dont décès sans poursuite de l'exploitation) - commerçant
- Déclaration de cessation pour les loueurs de locaux nus commerciaux ou professionnels ayant opté pour la TVA et dont les loyers entrent dans la catégorie des revenus fonciers (formulaire P4CM)
- Déclaration de cessation d'une activité exercée par un particulier producteur d'énergie photovoltaïque, loueur de meublé non professionnel (LMNP) non inscrit au RCS, loueur de biens meubles non inscrit au RCS, loueur de garages, quirataire de navires (formulaire P2P4i)
- Déclaration de cessation d'activité pour un vendeur à domicile
- Déclaration de cessation d'activité pour un collaborateur occasionnel du service public (COSP)
- Déclaration de cessation d'activité pour un médecin remplaçant ayant opté pour le dispositif simplifié (RSPM)

2. Modification ou cessation d'une activité

Un fois complété, le déclarant adresse son formulaire à la DGFIP via la BALF dédiée : guichet-formalites@dgfip.finances.gouv.fr.

Déclaration de modification d'une activité exercée par un particulier producteur d'énergie photovoltaïque, loueur de meublé non professionnel (LMNP) non inscrit au RCS, loueur de biens meubles non inscrit au RCS, loueur de garages, quirataire de navires

Vous souhaitez déclarer la modification d'une activité exercée par un particulier producteur d'énergie photovoltaïque, loueur de meublé non professionnel (LMNP) non inscrit au RCS, loueur de biens meubles non inscrit au RCS, loueur de garages, quirataire de navires ? Vous devez remplir le formulaire Cerfa P2P4i téléchargeable ci-dessous :

[Formulaire P2P4i](#)

En cas de reprise d'un patrimoine affecté, vous devez également compléter l'intercalaire PEIRL Impôt téléchargeable ci-dessous :

[Intercalaire PEIRL Impôt](#)

▲ Pièces justificatives

Joindre une copie de la carte d'identité revêtant une mention manuscrite datée et signée certifiant que la copie est conforme à l'original.

▲ Autorité compétente

Le formulaire P2P4i accompagné de la copie de la carte d'identité doit être envoyé par courriel à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) à l'adresse suivante : guichet-formalites@dgfip.finances.gouv.fr. La messagerie de la DGFIP permet uniquement le dépôt de formalités, elle ne peut pas être utilisée pour dialoguer avec l'administration fiscale. Si vous souhaitez obtenir des informations fiscales, consultez la rubrique « Professionnel » du site impots.gouv.fr.